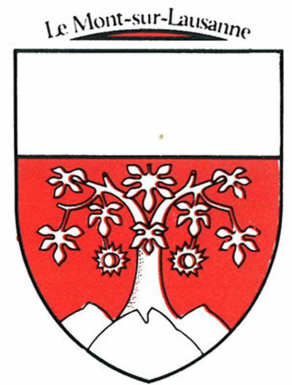


AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Rémy Vaucher, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth, Le Mont

REFLETS DU LÉGISLATIF

La première séance de l'année a eu lieu le 11 mars sous la présidence de Monsieur Daniel Grosclaude, président.

En début de séance Madame Marianne Debely a prêté serment en qualité de nouvelle conseillère communale. Elle remplace Monsieur Echenard qui a malheureusement dû renoncer à cette fonction pour des raisons professionnelles.

Conformément à l'usage lors de la première séance de l'année, on a procédé à la nomination de la commission de gestion pour 1985 comme suit:

Membres: Mme Nadine Gaillard
MM. Gérald Noverraz
Bernard Schmutz
Claude Amaudruz
Edouard Corbaz
Michel Page
Albert Rosat

Suppléants: Mlle Michèle Derron
MM. Jean-Louis Baud
Marc-Antoine Staub

Le Conseil a ensuite octroyé la bourgeoisie du Mont-sur-Lausanne à deux jeunes personnes d'origine italienne. Il s'agit de Mlle Alessandra Maria Carla Albinati, née en 1963 et de son frère Stefano, né en 1965.

M. Philippe Rauschert, syndic, rappelle à ce sujet que la taxe d'admission pour les demandeurs de bourgeoisie mineurs est calculée selon le revenu du père. Ainsi, dans le cas présent, la fille étant majeure, étudiante sans revenu déclaré, est redevable de la taxe minimum de Fr. 2'500.-, alors que son frère cadet, à quelques jours de sa majorité, est taxé selon le revenu du père.

M. Daniel Nusslé rapporta au sujet de modifications du règlement de police et du règlement des jours et des heures d'ouverture et de fermeture des magasins. Dans le premier cas il s'agit d'une délégation de compétence à la Municipalité pour l'établissement du règlement sur les émoluments pour le contrôle des habitants ainsi que le séjour et l'établissement.

Le Conseil approuve la modification sans discussion.

Dans le deuxième cas il s'agit de déterminer si le 2 janvier et le lundi de Pentecôte devaient être déclarés jours de repos publics sur le plan communal, comme l'avait suggé-

ré le Conseil lors de l'examen de ce règlement, alors que ces deux jours ne sont pas inclus dans les jours fériés selon la loi cantonale. Là aussi le Conseil suit la Municipalité qui propose d'en rester aux six jours officiels, à savoir: le 1er janvier, Vendredi-Saint, le lundi de Pâques, l'Ascension, le lundi du Jeûne et Noël.

La commission qui a étudié la proposition de créer une place de dépôt et d'incinération pour déchets de taille d'arbres et de haies le long de la route de Manloup, rapport présenté par Mme Nadine Gaillard, apprécie particulièrement la création d'une telle place, mais suggère d'en diminuer légèrement la surface. M. Adrien Dormond rapporte au nom de la commission des finances qui constate que le solde du compte des crédits supplémentaires porté au bilan, permet de financer ces travaux, d'un montant de Fr. 26'320.-. A l'unanimité et sans grande discussion le Conseil accorde ce crédit et se rallie par ailleurs au préavis de la Municipalité quant à la surface de cette place de dépôt. Il n'y aura dorénavant plus de feux de déchets végétaux sur la pelouse du Châtaignier. Le sentier pédestre à proximité de la future place d'incinération sera bien entendu maintenu.

La construction d'un collecteur au lieu dit "La Culiaironne" est acceptée sans autre, avec un crédit de Fr. 60'000.- accordé à la Municipalité. Ont rapporté M. Bernard Gleyre pour la commission ad hoc et M. Daniel Nusslé pour la commission des finances.

Au chapitre des communications de la Municipalité, M. Jean-Pierre Carroz, municipal responsable des travaux, informe que des ampoules permettant de diminuer de moitié l'intensité lumineuse de l'éclairage public au Petit-Mont seront mises en place prochainement. Une solution technique fiable qui permette de diminuer cette intensité lumineuse à certaines heures seulement n'existe pas à des conditions acceptables.

M. Rémy Vaucher, municipal responsable de la police, communique quelques résultats de contrôles de vitesse effectués par la gendarmerie dans notre commune au cours de l'année dernière. En onze mois, 14 interventions au radar ont eu lieu; 2160 véhicules ont été contrôlés et 183 conducteurs dénoncés, soit 8,4%

Au chapitre des propositions individuelles, M. Auguste Jost remercie au nom des membres du Conseil communal et de la population du Mont, l'équipe de voirie pour

l'énorme travail fourni lors des récentes chutes de neige. M. Daniel Nusslé s'inquiète de l'éventuelle construction d'une usine thermique à la Tuilière. Pour le moment ce projet semble bien flou et les autorités lausannoises n'ont à ce jour pas adressé de requête précise à la commune du Mont. Notre exécutif "veillera au grain" et interviendra cas échéant.

La parole n'étant plus demandée, M. Grosclaude lève la séance à 21h.45.

*La secrétaire:
Evelyne Panchaud*

COMMUNIQUÉS ...

... de la Municipalité

Service officiel de ramonage

Dans sa séance du lundi 25 février, la Municipalité a décidé de confier le service de ramonage à M. Daniel Forestier, maître ramoneur, en remplacement de M. Antoine Pitton, de Pully qui a désiré cesser son activité dans notre commune. Ce changement interviendra au 1er juillet 1985.

Vacances des établissements publics

Suite à une réunion durant le mois de janvier, la fermeture des établissements publics pour cause de vacances annuelles a été fixée comme suit:

| | |
|------------------------|-------------------------------|
| Auberge communale: | du 7 juillet au 5 août 1985 |
| Restaurant de l'Union: | du 7 juillet au 28 juillet 85 |
| Rest. du Grand-Mont: | du 23 juillet au 13 août 1985 |
| Restaurant du Central: | du 27 juillet au 26 août 1985 |

... de notre service de ramonage

- Cherche à louer au Mont-sur-Lausanne, local avec sanitaire et garage ou place de parc.
- S'adresser à M. Daniel Forestier, tél. (024) 71 22 18, dès 18h.

... de l'Association des parents d'élèves

Tu ne joues plus avec ton jouet? S'il est en bon état, mets-le de côté pour la "vente des jouets d'occasion de l'APE" qui aura lieu lors du marché folklorique le 11 mai 1985. Les autres renseignements seront communiqués aux enfants des écoles ultérieurement.

Suite à un sondage effectué auprès des parents, un cours de

mathématique concernant le programme de la 1ère à la 4ème année sera organisé prochainement. Les parents ayant répondu au sondage seront directement avisés des dates du cours. Si d'autres personnes sont intéressées, elles peuvent se renseigner auprès du président de l'APE.

*Patrick Tharin
Champ des Pierres 14
Tél. 32 69 07*

... des Magasins du monde

Savez-vous qu'il existe au Mont

un dépôt des Magasins du Monde?

Alors, si vous souhaitez des produits provenant directement de pays du Tiers-monde, approvisionnez-vous en thé, miel, café ...

- à la **Chambrette, place de l'Eglise, les mardis et jeudis de 8h.30 à 9h. et les dimanches de 11h. à 11h.30 à la Salle de paroisse.**

Si ces heures ne vous conviennent pas, n'hésitez pas à téléphoner au 33 45 93 ou au 32 16 02.

* Stand **Magasins du monde** au marché folklorique du 11 mai.

Les responsables

UNE NOUVELLE NONAGÉNAIRE



Le 29 janvier écoulé, la Municipalité du Mont, représentée par M. Rémy Vaucher, municipal, a eu le plaisir d'apporter ses vœux à Mme **Pauline Favre-Truttman**, pensionnaire de la Paix du Soir.

Depuis peu à la Paix du Soir, Mme Favre, originaire de Suisse-allemande, est arrivée à Lausanne en 1919. Elle y a passé sa vie au côté de son mari, agent de police.

La Municipalité du Mont souhaite à Mme Favre encore de nombreux beaux jours, entourée par ses enfants et petits-enfants.

Une institution de la commune **LA FONDATION RENÉE DELAFONTAINE** propose ses services aux habitants

Aux confins de la commune du Mont, cachée derrière les hautes cheminées de la scierie Menétréy, aux abords du

Flon, à la Clochette, s'est installée, voici bientôt dix ans, la Fondation Renée Delafontaine.

Cette institution accueille, pendant la journée, des enfants et des jeunes handicapés mentaux et leur dispense un enseignement de type scolaire et une formation sociale et pratique adaptés à leurs possibilités limitées mais néanmoins pleines d'espérance.

La Fondation Renée Delafontaine comprend 4 unités:

- les Matines pour les enfants pré-scolaires de 2 à 7 ans;
- les Semailles pour les enfants en âge de scolarité;
- l'Élan, atelier de formation au travail, pour des adolescents de 16 à 20 ans;
- la Cordée, ateliers protégés et d'occupation pour adultes, la seule section qui ne soit pas installée à la Clochette; les neuf ateliers sont dispersés entre Prilly, Vermand, Renens et Yverdon.

L'Élan est certainement la section la plus ouverte sur l'extérieur: les jeunes y préparent, en effet, leur autonomie future. Même s'ils resteront pour la plupart toujours très dépendant de leur entourage, les jeunes qui fréquentent l'Élan tentent de préparer progressivement leur avenir d'adulte. Le contact avec les réalités de la vie de tous les jours fait partie intégrante de cette découverte.

Dans cette perspective, un petit groupe d'adolescents - les plus débrouillards socialement et manuellement - a été formé, et se forme par la pratique, aux travaux d'entretien de jardins, pelouses et allées ainsi qu'à toutes autres activités de plein air n'exigeant pas de connaissances professionnelles très poussées mais bien d'habileté, de persévérance et, surtout, beaucoup de bonne volonté.

Accompagnée et encadrée par une personne responsable rattachée au centre de formation, cette équipe de 3 ou 4 jeunes a le plaisir de vous offrir ses services pour tous travaux d'entretien extérieur et autre cueillette, récolte de fruits et légumes, etc. que vous n'auriez pas le temps ni le loisir d'effectuer vous-mêmes.

Pour un tarif très modeste - servant uniquement à couvrir les frais de fonctionnement de cet atelier "atelier vert" - il vous est donc possible de leur confier ces petites tâches ingrates mais inévitables. Ces jeunes gens et jeunes filles, bien qu'handicapés dans leurs capacités intellectuelles, n'en sont pas moins prêts et désireux d'affronter les exigences du travail.

Vous pouvez leur offrir cette possibilité en faisant appel à l'Atelier vert de l'Élan pour vos menus travaux d'entretien extérieur. Ils vous en sont d'avance reconnaissants.

(Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Pierre Mayor ou Jean-Paul Guillon, Atelier vert, Fondation Renée Delafontaine, tél. 32 97 56 de 8h. à 17h.).

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

MONTAINES ET MONTAINS

Nous voici à nouveau prêt pour organiser notre Fête de Mai

MARCHÉ AUX GÉRANIUMS

Sur la place du Petit-Mont le samedi 11 mai 1985 de 9h. à 24h., avec la participation de musique folklorique et d'artistes.

Nous faisons appel à toutes les sociétés locales, peintres, potiers, tourneurs, sculpteurs, ainsi qu'à toutes les personnes désirant passer une belle journée fête. Le port d'un costume ancien ou folklorique sera très apprécié.

Les personnes intéressées voudront bien s'inscrire d'ici au 30 avril 1985, à l'aide du coupon ci-après.

Merci et au plaisir de se rencontrer sur la place du village.

COUPON A DÉCOUPER

Nom:

Adresse:

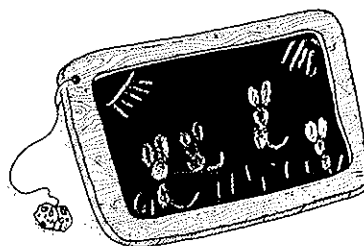
Type de participation:

Nombre de banc (s) désiré (s):

A retourner à: Mme Renée Spanhauer, La Longeraie 35, 1052 Le Mont, tél. 32 54 61

Renée Spanhauer

DANS NOS ÉCOLES



"Dessin de David"

Inscription des élèves dans les classes enfantines

Année scolaire 1985-1986

L'école infantine a pour but d'assurer un passage harmonieux du monde de la famille à celui de l'école, tout en favorisant le développement et l'épanouissement de l'enfant et en l'habituant à la vie en société.

L'école infantine dure deux ans. Elle est facultative et gratuite, mais les enfants qui y sont admis sont tenus d'en suivre régulièrement l'enseignement.

Les enfants nés entre le 1er juillet 1980 et le 30 juin 1981 peuvent être inscrits en première infantine.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat des écoles, collège du Mottier B, premier étage,

du lundi 22 au vendredi 26 avril 1985, de 7h.30 à 11h.30, ainsi que le mercredi 24 avril, de 17h. à 19h.

Prière de se munir du livret de famille ou d'un acte de naissance, et du certificat de vaccination.

Les inscriptions seront également prises pour les enfants nés entre le 1er juillet 1979 et le 30 juin 1980 qui n'ont pas encore suivi de classe infantine.

Les enfants qui suivent actuellement la première année infantine seront inscrits d'office en deuxième année infantine.

La Direction

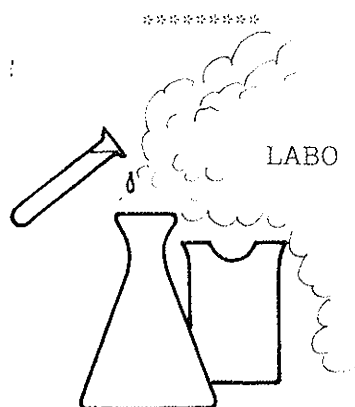
Études surveillées

Les écoles du Mont cherchent une personne pour s'occuper des "études surveillées" le lundi, mardi et jeudi de 15h.30 à 17h.

Début d'activité à convenir.

Conditions financières à discuter.

Renseignements auprès de la Direction, tél. 32 01 45.



Journée "portes ouvertes"

Samedi 27 avril 1985
de 9h. à 11h.30
au collège du Mottier B

Ce sera l'occasion pour tous les habitants de notre commune de visiter deux nouvelles réalisations, le **laboratoire de sciences** et le **labo-photo**, d'y voir des élèves au travail, d'en rencontrer les maîtres responsables et d'en apprécier les résultats.

Une date à agender.

La locomotive la plus locomotive



L'histoire commence dans une jolie petite gare de campagne. Tout est calme jusqu'au moment où apparaît le Chef de gare "Chef"; ce monsieur coléreux est très orgueilleux. Il se plaint de ses locomotives: "elles vont beaucoup

trop lentement, crie-t-il. Moi, le Chef de gare Chef, je veux posséder la locomotive la plus rapide, la plus grande, la plus belle, la plus puissante; **je veux la locomotive la plus locomotive!**".

Il demande alors à ses employés de lui construire la locomotive de ses rêves. Mais personne n'est capable de la fabriquer. Pas même les usines américaines les plus perfectionnées! Le Chef de gare Chef est très très furieux.

Grâce au plus vieux de ses employés, il trouve enfin un constructeur. "C'est un magicien, il s'appelle Maggigianni. Mais faites très attention: il est extrêmement dangereux!".

Le Chef de gare Chef est trop content pour écouter les conseils du vieillard. Le soir de la pleine lune, il monte tout excité dans une petite locomotive. Arrivé à l'aiguillage, il faut prononcer la formule. Heureusement, tous les enfants du Mont s'en souviennent et la chuchotent avec le Chef: "Magique, magique aiguillage, mets-toi à l'ouvrage ...".

En un clin d'oeil le Chef de gare est dans le laboratoire du magicien. Mais tout n'est pas si simple. La locomotive coûtera très cher au Chef de Gare si orgueilleux. Et les malheurs vont continuer: le jour de l'inauguration de la "super-locomotive" le Chef est puni: la locomotive a un cerveau. Elle n'obéit pas à son conducteur. Le voyage se termine au fond du lac et le chef de gare Chef en ressort avec le nez cassé.

Pauvre chef de gare: il n'a plus de locomotive, il a dépensé beaucoup d'argent et tout le monde se moque de lui.

Nous aussi! Il ne faut pas être si exigeant et orgueilleux!

A la fin du spectacle nous avons tous eu envie d'emporter cette superbe maquette de trains. Mais aucune de nos chambres n'aurait été assez grande pour la contenir!

Classe 2P de Mlle M. Barby



Connaissance du monde au collège du Mottier

Comment être samouraï aujourd'hui ?

Yves Mahusier, de la célèbre "Tribu du Tour du Monde", est venu le mercredi 6 février au Mont pour faire partager ses dernières rencontres sur l'Empire du Soleil levant aux élèves des classes 5 à 9. Cette fois-ci, plus de performances économiques, mais plutôt l'envers du décor. Pour devenir "le

meilleur, le premier et le plus fort", selon la devise des samouraïs des siècles passés, le Japon exige de ses habitants qu'ils développent au plus haut point, non seulement les valeurs du travail, mais également l'esprit communautaire et les meilleures conditions physiques, morales et spirituelles. Le samouraï de l'an 2000 va donc, au sortir de son entreprise et de sa maison, cultiver son esprit et l'harmonie entre les forces positives et négatives.



A travers un film merveilleux, en séquences rapides, Yves Mahusier surprend les processions, les danses, les interminables prosternations ou les réjouissances qui accompagnent toutes les manifestations religieuses.

Pendant deux heures, les quelque deux cents élèves ont suivi avec intérêt le conférencier dans le cabinet de l'acupuncteur, soutenu par les progrès de l'électronique, à l'école de karaté, école de maîtrise et de souplesse, aux bains de sable chaud, autour d'une table aux plats macrobiotiques, aux danses des prêtresses chamanes, au sumo d'hommes ou de taureaux, dans un Japon insolite, vivant son passé au présent.

11ème course scolaire vaudoise de ski de fond à la Thomassette

Un beau succès pour les organisateurs, une merveilleuse journée pour les participants.

Un temps magnifique, une neige excellente, l'enthousiasme de tous les participants et un nouveau parcours apprécié (malgré les difficultés du dernier km.) ont fait de cette 11ème édition une très grande réussite.

Et c'est skis aux pieds que M. le Conseiller d'Etat Pierre Cevey, Chef du Département de l'Instruction publique, a honoré de sa présence cette journée.

4 élèves du Mont ont concouru dans la catégorie garçons 1968 à 71 qui a vu le départ de 89 concurrents. Ce sont:

| | |
|--------------------|---------|
| Jean-Marie Bichsel | (7ème) |
| Pierre Borel | (38ème) |
| Sandy Grand | (57ème) |
| Eric Arnaboldi | (88ème) |



Eric Arnaboldi: une technique originale pour la descente

Merci aux organisateurs et félicitations aux jeunes sportifs!

“Rester – Partir”

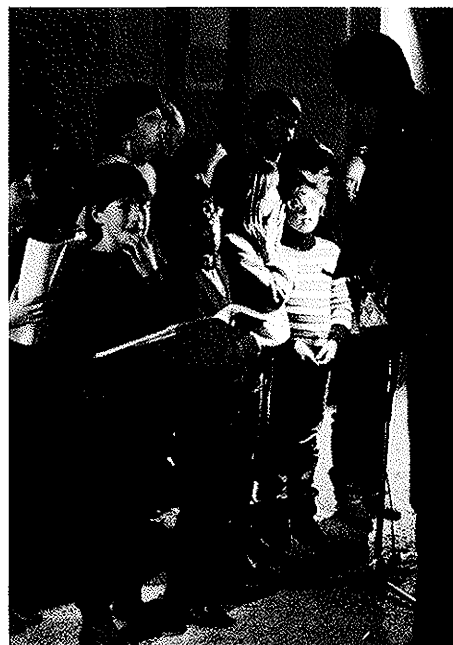
Stéphanie et Jonathan Booth, élèves du Mont, ont joué – et joueront encore à Genève – dans cette pièce de Bernard



Chartreux, présentée par le CDL, pièce qui relate le voyage fantastique de René Cailler, fils de bagnard, orphelin et autodidacte. Ce personnage exceptionnel décide, le 19 avril 1827, de s'embarquer pour l'Afrique. Ce sera 4'500 km. à pied, seul, déguisé en musulman, à travers le continent noir.

Stéphanie et Jonathan interprètent dans cette pièce successivement les rôles de camarades de classe de René Cailler et de petits arabes aux cheveux blonds heureusement bien dissimulés sous un turban.

Nos félicitations vont à ces jeunes acteurs, pour qui le voyage était moins long, mais qui a exigé d'eux de nombreux sacrifices; il leur laissera un souvenir inoubliable.



Signalons que toute la classe de 4ème année de Mlle Lehmann a également participé à la réalisation de “Rester – Partir” en enregistrant le chant “Le Cheik d'arabie”, ainsi que des voix et bruits d'ambiance scolaire, ceci dans un studio professionnel de Lausanne.

Anciennes photographies des classes du Mont



Classe du Mont de 1888 (envoi de M. Armand Menétrey)

En réponse à notre appel de janvier, quelques photos nous sont déjà parvenues, telle celle ci-dessus qui nous ramène près d'un siècle en arrière.

Nous remercions tous ceux qui nous ont fait parvenir

ces souvenirs d'un temps où l'on parlait peut-être déjà de réforme de l'École vaudoise ...

Mais le nombre de documents est insuffisant pour nous permettre d'organiser une exposition. Aussi, nous

attendons encore d'anciennes photos des classes du Mont, accompagnées d'une légende aussi complète que possible (année, le bâtiment scolaire, enseignant, noms prénoms des élèves, etc.). **Merci d'avance.**